

ARRETE MUNICIPAL N° 81 / 2023

**Portant des mesures temporaires de stationnement 105 rue nationale -
déménagement du Lundi 10 Juillet au Mercredi 12 Juillet 2023**

Patrick THEODON, Maire de GHYVELDE LES MOËRES (Nord),

Vu l'article 2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant les pouvoirs de police du Maire ;

Vu le code de la route,

Vu la demande formulée le 19 juin 2023 par Madame DECOUDU Martine pour l'occupation de deux places de parking situées devant l'entrée de la résidence Decorte entre le 10 juillet 2023 à 10 H 00 et le 12 juillet 2023 à 16 H 00 pour le déménagement de son appartement sis 105 rue nationale Bât A, Appt 1,

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale d'assurer le bon ordre, la sûreté et la sécurité publiques, notamment en ce qui concerne la commodité de passage dans les rues, et, d'une manière générale, de prescrire toutes mesures utiles pour prévenir les accidents,

ARRETE

Article 1 : Deux places de stationnement situées devant l'entrée de la Résidence Decorte, 105 rue nationale seront réservées pour le camion en charge du déménagement de Madame DECOUDU Martine du 10 au 12 Juillet 2023.

Article 2 : Les emplacements seront matérialisés par des barrières, fournies par les services techniques de la Commune. Madame DECOUDU devra se conformer aux conditions ci-après énoncées :

- Pas de stationnement sur les passages piétons
- Si stationnement sur le trottoir, respecter une distance d'un mètre pour le passage des piétons
- Nettoyage des abords et des lieux
- Entière responsabilité du demandeur pendant l'occupation du domaine public, la ville déclinant toute responsabilité concernant les accidents pouvant intervenir du fait de la présente autorisation.

Article 2 : Les contrevenants au présent arrêté seront poursuivis, conformément à la loi.

Article 3 : Ampliation du présent Arrête sera transmis à :

- Madame DECOUDU Martine
- Au Directeur des services techniques de la Commune
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de GHYVELDE

GHYVELDE LES MOËRES LE 22 Juin 2023

Le Maire
Patrick THEODON

